

Séance du 20 février 2012

**Léon Marès (1854-1916) : de ses racines montpelliéraines
à sa vie en Haute-Savoie, un collectionneur singulier**

**par Julien COPPIER
conférencier invité**

MOTS-CLÉS

Famille - Collections - Art - Biographie - Hérault - Haute-Savoie.

RÉSUMÉ

A sa mort en 1916, Léon Marès lègue à l'Académie florimontane d'Annecy le domaine de Montrottier, château et collections, à condition que l'ensemble reste inchangé.

Cette communication est l'occasion de rappeler les origines – en partie héraultaises – de sa famille ainsi que le parcours de Léon Marès depuis sa naissance à Montpellier en 1854 ; basée sur des sources inédites, elle vise aussi à découvrir ou redécouvrir le grand collectionneur qu'il a été, en insistant particulièrement sur les liens entre l'Hérault et la Haute-Savoie, dont on trouve de nombreuses traces à la fois dans la vie de Léon Marès mais aussi dans ses collections et leur constitution.

Prosper-Étienne-Léon Marès naît le 17 septembre 1854 ⁽¹⁾, dans la maison Calvière rue Salle-l'Évêque, à Montpellier, du mariage de Claude-Étienne-Léon Marès et de Marie-Sophie-Anne Bérard. En 1906, il hérite, à la mort de sa sœur Marie-Louise, du château de Montrottier (sur la commune de Lovagny près d'Annecy), où il s'installe définitivement. À son décès en 1916, il lègue à l'Académie florimontane ⁽²⁾ d'Annecy le domaine de Montrottier et les collections qu'il y a rassemblées.

Avant d'évoquer ce collectionneur et de mettre particulièrement en évidence les liens qu'il a entretenus avec sa région d'origine, il me paraît opportun d'évoquer ses racines familiales et de présenter quelques jalons biographiques (cf. fig. 1).

I. Les origines familiales

À Montpellier, au milieu du XIX^e siècle, les familles Marès et Bérard sont d'importance ⁽³⁾.

I.1. Sa famille paternelle

La famille Marès est une riche famille de viticulteurs de l'Hérault. Son grand-père, Étienne, fait l'acquisition en 1823 du château de Launac, sur la commune de Fabrègues. De son mariage avec Louise Bidreman, le 9 novembre 1818 à Chalon-sur-Saône ⁽⁴⁾, naissent quatre enfants : Henri, Léon, Paul et Marie-Louise. Étienne et

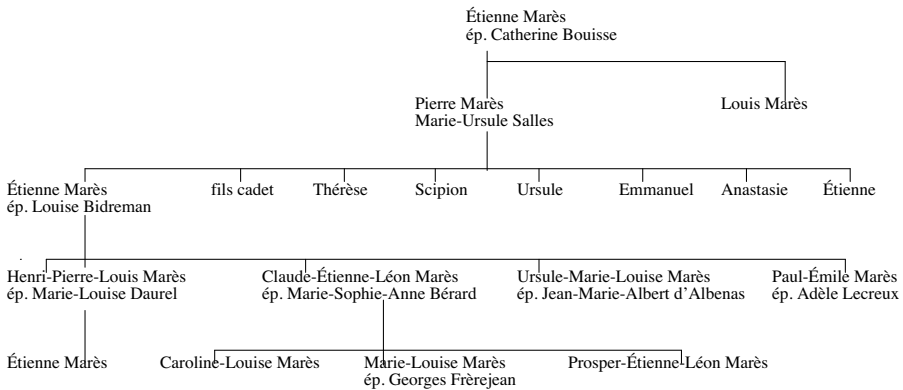
ses trois fils sont à la fois témoins et acteurs des changements que connaît la viticulture au milieu du XIX^e siècle (5), qui se tourne de plus en plus vers le progrès économique, l'accroissement des rendements et cherche la rentabilité. Launac devient une véritable exploitation viticole (82 ha de vignes donnant 6 à 7 000 hl de vin par an alors qu'à l'acquisition du domaine, seuls 14 ha étaient plantés en vignes).

Henri se distingue particulièrement par l'étude et la description des cépages du Languedoc et de la Provence ; c'est lui qui met au point en 1854 le traitement de l'oïdium, fléau des vignes (6).

Paul, après des études de médecine, s'installe définitivement en Algérie en 1866, pour y mener des études de botanique, de topographie, de zoologie et aussi s'adonner à la technique nouvelle de la photographie (7).

Claude-Étienne-Léon Marès – le père du collectionneur – après des études à l'école de Sorèze (1835-1839), puis à Montpellier, est admis en 1842 à l'École centrale des arts et manufactures. En 1847, il soutient devant la faculté de droit de Paris un mémoire pour la licence en droit et devient avocat. En 1848, il achète la propriété du Rouquet à Saint-Gély-du-Fesc où il pratique différentes cultures, dont la viticulture (notamment celle du teinturier) et l'élevage de vers à soie. Léon Marès est élu maire de cette commune (8), du 30 avril 1871 à sa mort à Paris le 3 novembre 1878 (9).

Esquisse généalogique de la famille Marès



Le musée Fabre (10) conserve le portrait de Louise Marès, née Bidreman, par Alexandre Cabanel, qui constitue un bel exemple des portraits féminins dans lesquels cet artiste excelle (11). Elle appartient à la société cultivée montpelliéraine : depuis les années 1840, elle tient le samedi un salon artistique que fréquentent Cabanel, les frères Laurens (12), Bonaventure et Jules, son frère cadet, peintre et lithographe, ou encore Castil-Blaze (13) La biographie consacrée à J. Laurens la décrit comme *“une jeune veuve, d’esprit très large, appartenant à l’une des meilleures familles de Montpellier [...], personne imposante, prude, un peu compassée même, dotée de beaux yeux et d’un timbre exquis de voix”*. Elle remarque le jeune Laurens pour sa vive intelligence et n’hésite pas à le faire venir chez elle pour susciter l’émulation de son fils Paul, du même âge, qui montrait *“peu d’ardeur au travail et son amour du*

jeu le rendait absolument rebelle aux leçons de son professeur [...]. Le résultat fut avantageux pour l'un et pour l'autre : traité maternellement par l'excellente femme, Jules se lança à corps perdu dans l'étude du grec et du latin, il fit rapidement ses classes et entraîna le jeune Paul par son exemple. Ce dernier devint plus tard un habile médecin et son ancien condisciple, parlant de lui, dira qu'il fut "une intelligence cultivée, un cœur plein de franchise et de chaleur méridionale" (14).

Un autre témoin Philippe de Chennevières (15) dans ses *Souvenirs d'un Directeur des Beaux-Arts* rappelle que le salon de Louise Marès est celui "des lettrés, des artistes, des savants de Montpellier et on se sentait attiré là pour peu qu'on eût l'intelligence éveillée". Il évoque également les "derniers rayons de la grande beauté de Mme Marès, vraie cour d'amour du temps du roi René où se distillaient et s'échangeaient à mi-voix les causeries distinguées, discrètes, quasi précieuses d'artistes, d'archéologues, de savants aux formes courtoises" et précise : "cette famille Marès [...] est celle chez laquelle je t'ai dit un jour que je devais aller le soir. Elle se compose d'une Espagnole, veuve, avec pas mal de fortune et quatre enfants dont un grand fils à l'École centrale, un autre de notre âge, un troisième et une petite fille. Elle ne voit que peu de femmes, vu qu'elle passe pour une femme supérieure, quelque peu bas-bleu ; en revanche, elle reçoit tout ce qu'il y a d'artistes en tout genre. Cela se compose d'un gros vieux peintre de paysage, dénommé [Théodore] Richard [...], du docteur Lallemand [...] grand écrivain dit-on, d'un nommé [J.-B.] Laurens, autre peintre, musicien, botaniste, de l'inspecteur des monuments du département [Jules Renouvier (16)] qui défend vaillamment les remparts d'Agde contre le docteur Lallemand qui veut les détruire sous prétexte de salubrité [...], il y a encore un gentil petit jeune homme qui a vingt-cinq ans et est professeur de chimie à la faculté [...]. Il y a bien encore quelques hommes, deux ou trois femmes et une jeune personne du nom de Boyer [...] qui chante assez bien. Tu vois qu'avec cela, outre Léon Marès (17) qui est un fort bon garçon, et Coupier, mon étudiant, il y a moyen de passer la soirée. Aussi y vais-je régulièrement toutes les semaines".

Féru de musique, elle préside le cercle philharmonique de Montpellier (18), dont font partie notamment les frères Laurens, Castil-Blaze et Cabanel, mais aussi ses fils, Henri et Léon, et le doyen Bérard ; en 1869, elle devient membre de la Société artistique de l'Hérault que préside son fils Henri.

Les liens qui unissent la famille Marès et le milieu artistique sont évidents. Alexandre Cabanel, outre le portrait de Louise Marès, réalise plusieurs autres portraits de cette famille (Henri en 1839, Léon et Louise Marès en 1851, et à nouveau Henri en 1853) (19) et Prosper-Étienne-Léon Marès conserve dans ses collections des œuvres dues à Cabanel ou aux autres artistes qui se réunissaient chez sa grand-mère.

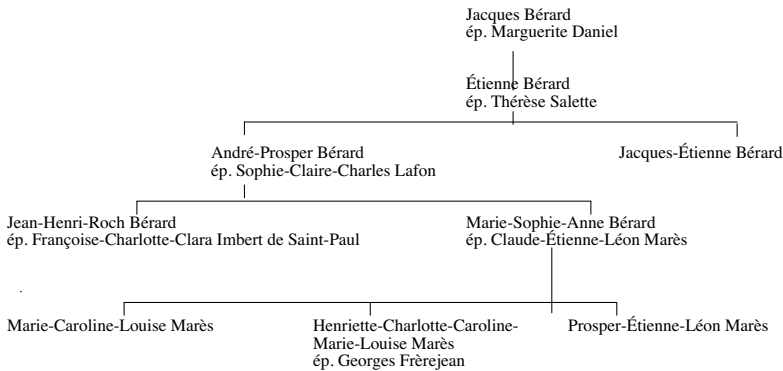
I.2. Sa famille maternelle

La famille Bérard s'illustre par de nombreux scientifiques. L'arrière-grand-père de Léon Marès, Étienne Bérard devient, avant la Révolution, le préparateur de Jean-Antoine Chaptal (20), premier titulaire de la chaire de chimie et de pharmacie de l'École de santé, qui donne des cours de chimie, sur l'invitation des États de Languedoc. Chaptal fonde, dans les faubourgs méridionaux de Montpellier, en 1782 (21), au domaine de La Paille sa première usine de produits chimiques. Devenant rapidement très florissante (22), il fait, en 1787, de Bérard son associé. Ils entreprennent alors de fabriquer en grande quantité et à des coûts modiques des

composés permettant de réduire les importations étrangères et dont le secteur a besoin : acides minéraux, bases, sels, colorants et autres produits nécessaires au blanchissage et à la teinture des fibres et des tissus ainsi qu'aux arts en général. Ils utilisent des procédés éprouvés, en perfectionnent d'autres ou même en inventent (23). En mars 1798, Chaptal quitte Montpellier pour revenir à Paris et dès 1808, Bérard assume seul la direction de l'usine qu'il transmet ensuite à un de ses fils, Jacques-Étienne Bérard. Il devient professeur à l'École de pharmacie, puis de 1846 à 1847 et de 1848 à 1867, doyen de la faculté de médecine de Montpellier (24).

Étienne Bérard et Thérèse Salette (25) donnent naissance à Montpellier le 3 germinal an V (23 mars 1797) à André-Prosper Bérard (26) ; il épouse Sophie-Claire-Charles Bérard-Lafon, née à Marseille le 21 frimaire an XIII (13 décembre 1804) (27). De cette union naît à Marseille le 4 février 1829 (28) Marie-Sophie-Anne Bérard. De son mariage avec Claude-Étienne-Léon Marès naissent trois enfants : Caroline-Louise (qui meurt en bas âge) (29), Marie-Louise (née dans la nuit du 18 au 19 décembre 1850 (30), à Montpellier) et Léon.

Esquisse généalogique de la famille Bérard



II. Esquisse biographique de Léon Marès

II.1. Sa naissance

Prosper-Étienne-Léon Marès naît à Montpellier le 17 septembre 1854. Comme ses sœurs, il est baptisé à Notre-Dame-des-Tables (31), le 23 septembre 1854 ; son parrain est Prosper Bérard, négociant, grand-père maternel, et sa marraine veuve Louise Marès grand-mère paternelle (cf. fig. 2).

II.2. Ses études

Il étudie d'abord à l'École d'Agriculture, où durant deux années et demi il reçoit une formation, théorique et pratique, relative à "*l'agriculture de la région méditerranéenne, aux cultures fruitières, aux spéculations animales, à la transhumance des troupeaux, au reboisement des garrigues et montagnes, aux cultures à l'arrosage, à la sériciculture, à l'industrie de la soie et aux industries agricoles et viticoles qui appartiennent aux régions de l'olivier, du mûrier et de l'oranger*" (32).

Après l'obtention du concours d'entrée à l'école des haras du Pin dans l'Orne, il poursuit durant deux ans sa formation. De ces années à l'École d'Agriculture, puis aux haras, on ne connaît qu'une unique correspondance, en date du 5 novembre 1875⁽³³⁾, adressée par son père à sa mère : *“notre fils est admis élève à l'école des Haras. Sur 22 inscrits, 16 concourraient, 15 étaient admissibles. Léon est arrivé le 9^e, mais il a bien fallu tout et ma présence jusqu'au bout lui a été utile. Maintenant il ne dépend plus que de lui-même. L'examen était sérieux, toutes les questions tirées au sort. Les professeurs étaient très patients et très bienveillants pour les candidats, mais enfin, il fallait répondre, enfin notre fils s'en est heureusement tiré. La composition écrite était bonne, et la tenue au manège aussi. Enfin, il lui a tout fallu, mais il est entré à son rang. Je lui avais dit après l'examen qu'il serait balancé, mais qu'il avait des chances pour entrer. Nous lui acheterons à Paris trois paires de drap, deux couvertures, un petit édredon, une descente de lit, une glace et des rideaux. C'est tout ce qu'il faut, j'en ai pris la note. Du reste, ils sont meublés par l'école. Ils auront un restaurant à 90 f. par mois où ils mangeront tous ensemble. Ils le chauffent et l'éclairent à leurs frais. Je ne suis pas encore informé de ce qu'il faudra lui donner par mois. Ils s'habilleront à leurs frais à l'école, il y aura ici les tailleurs-bottiers pour cela. Les élèves doivent être rentrés le 9 novembre au soir, les cours commencent le dix. J'ai donc nos plans de voyage. Je vais revenir à Paris avec Léon, m'arrêterai ce soir à Versailles où je verrai M. Berdoux et M. Charpentier auxquels je le présenterai [...]. Le 9 nous partirons à 8 h 55 de Paris, et nous serons ici dans l'après midi, je l'installerai, et là, je partirai pour Calais où je serai le 10 au soir ou le 11 [...]. Tu comprends que je ne peux ni laisser Léon seul à Paris, ni aller à Calais avec lui, avec une rentrée à [...] l'école, il faut que je sois libre. Je serai revenu à Paris le 14 et à Montpellier vers le 20 au plus tard [...].”*

Après ce passage à l'école du Pin, Léon Marès est quelque temps officier des Haras et premier écuyer de l'école de Sées (Orne), dont il démissionne⁽³⁴⁾. Il est ensuite affecté dans l'armée active dans différents corps⁽³⁵⁾.

II.3. Entre l'Hérault et le Rhône

Marie-Sophie-Anne et ses deux enfants, Marie-Louise et Léon, vivent entre Montpellier et leur propriété du Rouquet à Saint-Gély-du-Fesc⁽³⁶⁾. Lors des élections municipales de 1881, le 9 janvier, Léon Marès est élu conseiller municipal, puis maire de cette commune le 27 janvier⁽³⁷⁾.

Marie-Louise épouse le 20 avril 1887 à Montpellier, Georges Frèrejean⁽³⁸⁾. Ce couple séjourne fréquemment, en compagnie de Léon Marès, dans ses propriétés de l'Hérault, du Rhône et de Haute-Savoie⁽³⁹⁾. En 1902, à la mort de G. Frèrejean, Léon Marès se rapproche encore de sa sœur et effectue de nombreux séjours à Montrottier (cf. fig. 3).

II.4. Son installation en Haute-Savoie

À la mort de Marie-Louise, à Lyon le 11 décembre 1906, son frère Léon hérite de ses biens et décide d'abandonner le Midi pour se fixer en Haute-Savoie, sur la commune de Lovagny, au domaine de Montrottier, tout en continuant de séjourner régulièrement dans ses autres propriétés (Saint-Gély-du-Fesc et Montpellier, Lyon et Saint-Cyr-au-Mont-d'Or).

Un état descriptif et estimatif des biens de Léon Marès dressé après sa mort nous donne une image du domaine de Montrottier : *“le château de Montrottier comprend trois corps de bâtiment, sans compter les communs, savoir : la tour du Donjon, le bâtiment dit de la Religieuse et la maison d’habitation restaurée dans le style de la Renaissance. Les constructions sont fort anciennes : on croit que le donjon remonte au XIV^e siècle. L’ensemble est un spécimen fort bien conservé de l’architecture militaire du Moyen Âge. Le château, dont les murs épais sont percés de fenêtres géminées d’une largeur insuffisante est assez mal éclairé et le soleil n’y pénètre guère. On ne pourrait assurément pas en faire une habitation de plaisance [...]. Autour du château sont les communs, rustiques, composés de deux bâtiments sans caractère”* (40).

Suite aux élections municipales se déroulant en mai 1912, il est élu maire de Lovagny, petit village rural d’un peu moins de 400 habitants (41).

II.5. Un homme du monde

L’appartenance de Léon Marès à de nombreuses sociétés (cf. fig. 4), tant dans l’Hérault qu’en Haute-Savoie, montre bien qu’il est à la fois un homme du monde et un personnage assez éclectique. En ne se référant ici qu’à celles relatives à l’Hérault, on peut tenter d’établir une classification de celles dont il est membre :

- les associations militaires et sportives : membre de la Société de tir de l’Hérault, membre actif de la société colombophile de l’Hérault *Pro Patria* (2 mai 1898) (42). L. Marès s’adonne également à la chasse ;
- les associations musicales : membre de la Sainte-Cécile de l’Hérault ;
- les associations culturelles, scientifiques ou de loisirs et les sociétés savantes : membre de la Société d’histoire naturelle de l’Hérault, membre de la Société d’archéologie de l’Hérault, membre de la Société artistique de l’Hérault ;
- les associations liées au développement touristique : membre du Touring-Club de France ;
- les associations liées au monde agricole : membre de la Société d’arboriculture de l’Hérault (1901) (43), membre de la Société d’horticulture et d’histoire naturelle de l’Hérault (1909), membre fondateur de la Société d’aviculture de l’Hérault, membre de la Société d’agriculture de l’Hérault, membre de la fédération des sociétés d’agriculture du Littoral, membre de la Société des agriculteurs de France, membre de la Société française pour l’élevage du lapin ;
- les associations de bienfaisance : président du bureau de bienfaisance, président de la société des sapeurs-pompiers, président de l’Assistance publique, président de l’Assistance aux vieillards, de l’assistance du premier âge et des femmes en couche, président de la Caisse des écoles, membre de la Société de sauvetage, membre de la Croix-Rouge, membre de l’Association des prisonniers de guerre, membre de l’association des Dames de France ;
- ainsi que d’autres associations beaucoup plus surprenantes et dont le nom est révélateur à la fois de son milieu mondain et aisé, un peu dilettante sur les bords, avec parfois des futilités et autres joyeusetés qui correspondent bien à l’esprit qui règne notamment au sein de l’Académie florimontane en parallèle des travaux érudits et se manifestent notamment lors des sorties et banquets (cf. fig. 5) : membre de la Société des joueurs de boules, membre de la Société des pêcheurs à la ligne, membre de la Société des chevaliers du bois roulant, membre de la société

française Le Cochonnet, membre de la société les Lapins indépendants et les 12 apôtres. Il semble aussi que L. Marès ait taquiné la muse comme le prouve au dos d'une carte un petit poème de la main du collectionneur :

*“Gentil et léger papillon
Tu t'en vas de roses en roses
Butinant ces fleurs demi-closes
Mais ne t'arrêtant qu'aux boutons”.*

En Haute-Savoie, Léon Marès devient notamment membre de *La Falabrego* et de l'Académie florimontane.

- C'est sous le nom à l'allure bien méridionale de *La Falabrego* que les personnes originaires du Midi de la France et vivant en Haute-Savoie fondent en 1907 à Annecy une société amicale. Devant la difficulté de trouver un nom pour leur société, les Méridionaux d'Annecy prient le poète provençal Frédéric Mistral de leur venir en aide. Il propose à ses compatriotes : “*La Falabrego*”, en donnant l'explication de ce nom original en ces termes (44) : “*La Falabrego*” (*en français micocoule*) *est le fruit du falabreguié (en français micocoulier), arbre particulier du midi de la France*”. Ses membres participent régulièrement à des banquets où les convives partagent des plats et alcools du sud de la France, tout en entonnant “*des chansons provençales, toulousaines, béarnaises, cévenoles, languedociennes qui font revivre au cœur de tous les souvenirs du pays natal*”. Léon Marès devient président d'honneur de cette association. Lors de la cavalcade commémorative du 12 juin 1910, organisée dans le cadre des fêtes du Cinquantenaire de la Réunion de la Savoie à la France en 1860, *La Falabrego* compte au nombre des associations qui présentent un char : “*Notre Savoie, si hospitalière à tous ses visiteurs, sait conquérir leur cœur ; la Falabrego a révélé cet heureux effet de la séduction de nos paysages et de l'affabilité des Savoyards en prenant sa place – qu'elle occupa dignement – dans le cortège du cinquantenaire ; un riche attelage traîne une immense cigale autour de laquelle arlésiennes joyeuses et provençaux entreprenants dansent la farandole autour du tambourin ; à l'entour du char une nombreuse escorte d'enfants de la Provence chantent des refrains du pays et célèbrent le cordial accueil de la Savoie*” (45). Sur ce char figurent différentes armoiries dont un écu aux armes de la ville de Montpellier, représentant Notre-Dame-des-Tables, aujourd'hui conservé dans la salle des Chevaliers du château de Montrottier (cf. fig. 6).

Ces liens avec Mistral expliquent que soient conservées dans les collections de Montrottier une photographie dédicacée par le poète “à la Falabrego” et datée de 1906, ainsi que la lettre, dont on peut donner la traduction suivante :

“Messieurs et amis de la Falabrego, une hirondelle de Savoie, de celles qui l'hiver descendent en Provence, et qui montent et chantent, dans nos cheminées, savez-vous ce qu'elle m'a dit : que les Falabreguiés, dimanche à Annecy, feront leur rassemblement et leur régal amical, et comme vous êtes capables d'y boire à ma santé, je me fais un plaisir de trinquer avec le vôtre mon verre de Parrain et de vous souhaiter bonne année accompagnée [de très nombreuses autres] et que très longtemps fleurisse la Falabrego à Annecy ! Frédéric Mistral. Maillane, 10 fév., vers midi” (46).

- Sa candidature à l'Académie florimontane est proposée lors de la séance du 13 janvier 1909 ; il est proclamé à l'unanimité membre effectif lors de la séance du 3 février.

C'est sans doute en tant que florimontan, mais aussi comme collectionneur et amateur d'art éclairé, que Léon Marès figure, en 1913, sur la liste des personnalités auxquelles on fait appel pour la constitution du jury pour la réalisation du monument à François de Sales, "gloire de la Savoie et des lettres françaises" ; L. Marès participe à la souscription pour l'érection de ce monument, finalement inauguré en 1924. Ajoutons également qu'il prête également volontiers, pour les fêtes de la translation des reliques de saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal à Annecy en 1911, de l'ancienne à l'actuelle Visitation, ses magnifiques chevaux et "*organisa un char pour conduire sur la colline les reliques de nos Saints*" (47).

II.6. Un homme généreux

Très généreux, Léon Marès s'intéresse à de nombreuses œuvres charitables : dès le début de la Première Guerre mondiale, il adopte tous les mobilisés de Lovagny et leur adresse, ainsi qu'à ses 75 filleuls de guerre, des colis de tabac, de chocolat... et "*c'est par milliers qu'il faut compter les paquets qu'il envoya sur le front*" (48).

Au printemps 1915 se déroule, à l'hôtel de ville d'Annecy, une exposition de trophées de guerre, dont le produit de l'entrée est affecté à la caisse de secours des familles nécessiteuses : Léon Marès, "*l'obligeant et érudit collectionneur, a bien voulu sortir de précieux objets [une partie de ses collections d'armes] de ses belles collections du château de Montrottier*" afin de les mettre à disposition pour fournir des subsides.

Sa générosité s'exprime aussi au nom de sa commune qui soutient financièrement les combattants ou s'engage pour aider les paysans des régions dévastées.

Quelques heures après une grande soirée de gala donnée, le samedi 12 août 1916, au théâtre d'Annecy au bénéfice de l'œuvre des Prisonniers de Guerre, il est victime d'une nouvelle crise cardiaque. Il décède à Montrottier vers 6 h du matin le 14 août 1916 (49). Ses obsèques se déroulent le 19 août : la cérémonie, à laquelle prennent place toutes les notabilités de la région, est des plus simples et sans discours. La presse locale fait part de ce décès : "*Nous saluons à nouveau la mémoire de cet homme de bien dont le geste délicat permettra à l'Académie Florimontane de poursuivre son œuvre de libéralisme et son culte envers la petite patrie, car ce sont ces deux qualités de la société, ainsi que son désintéressement qui avaient séduit M. Marès, comme nos paysages l'avaient retenu sur cette terre de Savoie qu'il aimait*" (50). Léon Marès cède le domaine de Montrottier à l'Académie florimontane à condition que ses collections restent en l'état, que le château soit ouvert à la visite, qu'il soit inhumé dans son domaine et qu'une messe soit célébrée chaque année en sa mémoire et celle de sa famille (51).

III. Léon Marès, un collectionneur singulier

Les collections de Léon Marès sont marquées par l'éclectisme : il accumule de nombreux objets, parfois rares, parfois plus hétéroclites, de styles, d'origines et de périodes différentes. Ce regroupement est réalisé pour son seul plaisir sans préoccupation de classement méthodique ou de présentation scientifique. Pendant

longtemps, il a été communément admis qu'il avait rassemblé des objets divers, sans se soucier de les étudier ou de les identifier et qu'il n'avait laissé aucun document concernant l'origine, l'époque ou le classement de ceux-ci. De même on a considéré comme acquis "*qu'il les avait ramenés de son pays natal ou qu'il sut les recueillir dans la région de Savoie*" (52). Il me semble nécessaire de nuancer un peu ces positions, en montrant que ces collections obéissent en partie à une certaine logique. Cet article cherche aussi à interroger la provenance des objets et j'insisterai particulièrement sur les liens qui existent avec le sud de la France.

III.1. Le goût des collections

Léon Marès est un grand collectionneur (53) suivant la prédilection et l'esprit que partagent nombre de ses riches contemporains et qui leur donnent un idéal d'existence (54). C'est au XVII^e siècle que le goût des collections prend un essor considérable. De cette époque datent les cabinets où les collectionneurs réunissaient leurs curiosités. Au XVIII^e siècle, les amateurs sont encore plus nombreux. Au XIX^e siècle se forment de vastes collections particulières, au sein desquelles sont réunis, par plaisir et pour le plaisir, d'innombrables objets. Cet essor constitue alors un phénomène bien connu : l'exemple le plus notoire est sans doute celui du duc d'Aumale (55) qui, de 1875 à 1885, fait reconstruire le château de Chantilly, avant d'y installer ses collections.

Édouard André et son épouse Nélie Jacquemart, quant à eux, mettent leur fortune, au service d'acquisitions d'œuvres d'art qu'ils exposent dans leur nouvel hôtel du boulevard Haussmann, achevé en 1875 (56). Chaque année, le couple se rend en Italie et forme, au fur et à mesure de ses acquisitions, une des plus belles collections d'art italien en France. À la mort de son époux, Nélie achève l'aménagement du musée italien et va jusqu'en Orient pour enrichir d'objets précieux sa collection.

L'homme d'affaires Ernest Cognacq et son épouse Marie-Louise Jaÿ (née en Haute-Savoie à Samoëns en 1838), fondateurs des grands magasins de la Samaritaine, consacrent quant à eux, entre 1900 et 1925, une partie de leur fortune à acheter des œuvres et des objets d'art pour former une collection, avec une prédilection pour le XVIII^e siècle français, d'abord hébergée à Paris boulevard de Capucines, puis installée depuis 1990 dans l'hôtel de Donon, dans le Marais.

C'est aussi le cas de l'hôtel particulier du comte Moïse de Camondo (57) (1860-1935), reconstitution d'une demeure artistique du XVIII^e siècle construite à Paris de 1911 à 1914 en bordure du parc Monceau. Ce collectionneur passionné y rassemble, jusqu'à sa mort, meubles, tableaux, tapis, tapisseries, porcelaines et orfèvrerie du XVIII^e siècle français, d'une qualité exceptionnelle.

Mentionnons aussi évidemment la famille Sabatier d'Espéyan et l'hôtel de Lunas (58), légué à l'Académie de Montpellier.

III.2. La fortune de Léon Marès

Les biens de Léon Marès viennent de sa famille. Les différentes déclarations de succession témoignent du niveau de fortune familiale qui permet aisément à L. Marès de s'adonner à sa passion des collections. Celle établie à la mort de son père se monte à plus de 101 000 francs (59). Marie-Sophie-Anne Marès à sa mort laisse une succession de plus de 530 000 francs (60).

Les déclarations de mutation par décès de Léon Marès ⁽⁶¹⁾ donnent une image précise de ses biens : son portefeuille boursier (actions et obligations ⁽⁶²⁾) s'élève à 121 268, 75 francs. Il possède des concessions de mines de fer ⁽⁶³⁾. Enfin, il est propriétaire, suite à l'héritage de sa sœur Marie-Louise, épouse et veuve de Georges Frèrejean, du domaine de Montrottier, mais aussi :

- des 12/32^e d'un domaine rural, en indivision avec les conjoints Anduze, situé sur les communes de Saint-Paul-et-Valmable et de Montarnaud (Hérault), composé de bâtiments d'habitation et d'exploitations, terres labourables, vignes, pâturages et bois taillis, en partie loués ; sa part est estimée à 22 312, 50 francs,
- d'une maison avec cour, remise et grenier à foin à Montpellier, 2, rue Boccaud en partie loué, estimée à 21 400 francs,
- du domaine de La Paille à Montpellier (maison d'habitation, bâtiments industriels, jardins d'agrément, remises et diverses parcelles de terres labourables et de vignes) estimé à 113 118, 75 francs,
- d'une maison, divisée en appartements, à Lyon, 4, place Le Viste à l'angle de cette place et de la rue de la République, louée en totalité à la date du décès de Léon Marès, estimée à 27 856, 30 francs,
- d'une propriété de rapport et d'agrément à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône) presque entièrement close de murs, de 20 ha environ (bâtiments d'habitation, cour, jardin, salle d'ombrage, verger, terre, prés et bois) estimée à 68 000 francs.

III.3. Ses collections

L'inventaire dressé après la mort de Léon Marès, corps de bâtiment du château par corps de bâtiment et pièce par pièce, constitue un témoignage significatif : au cours de plusieurs vacations (28 septembre, 12, 13 et 14 octobre 1916), maître Cattin rédige un inventaire des meubles, meublants, objets mobiliers, titres et papiers ; il totalise 941 entrées d'ensemble de collections estimées au total à 51 928, 50 francs. Il semble judicieux de s'interroger sur les causes qui ont incité L. Marès à rassembler ses diverses collections. M.-C. Courtial impute, avec raison, sa passion des collections "*à divers facteurs dont la mode, l'exemple, les circonstances et les relations*" ⁽⁶⁴⁾.

a) LES ARMES

Le goût de Léon Marès pour les armes est vraisemblablement lié à l'intérêt que son père avait pour celles-ci, intérêt qui incita d'ailleurs ce dernier à publier de nombreuses études ⁽⁶⁵⁾ : on peut émettre l'hypothèse que son père a probablement dû réunir, pour ses recherches, un certain nombre d'armes et, d'après Joseph Serand ⁽⁶⁶⁾, c'est probablement ce noyau qui détermine le goût des collections d'objets à caractère militaire que L. Marès étendit plus tard à d'autres branches de curiosités.

Mais le père du collectionneur n'est pas seulement un théoricien : son nom figure dans un carnet de collectionneur n'est pas seulement un théoricien : son nom figure dans un carnet de poudre délivrés aux membres de la société de tir de l'Hérault ⁽⁶⁷⁾.

Un examen attentif des collections d'armes, d'armures et d'uniformes de L. Marès révèle qu'il porte une attention particulière à celles du 1^{er} Empire (sabretaches, sabres, casques, cuirasses et plastrons des carabiniers de la garde impériale...) : peut-être faut-il rappeler ici qu'un de ses grands oncles, Louis Marès ⁽⁶⁸⁾ - officier du génie, capitaine de canonniers du 2nd bataillon de l'Hérault, président de la société patriotique de Nice - participa à la bataille d'Austerlitz.

b) LES OBJETS MAÇONNIQUES

Son goût des collections ne se limite pas aux objets militaires. Figurent également à Montrottier un ensemble d'objets maçonniques. Son père est, depuis 1847, membre du *Cercle de la Grande Loge* (69), cercle bourgeois dont certains de ses membres appartiennent à la franc-maçonnerie.

Léon Marès à Montpellier d'abord, à Lyon, puis à Annecy fréquente de nombreuses personnalités membres de la franc-maçonnerie, lieu de "*sociabilité, de formation et aussi de regroupement d'une certaine élite sociale*" (70). L'Association florimontane est recréé en 1851 par quatre érudits libéraux, dont au moins un d'entre-eux, Jules Philippe, est franc-maçon, membre de L'Allobrogie, comme bon nombre de Florimontans, même si l'appartenance à cette association n'est pas liée à des opinions politiques ou idéologiques. Par ailleurs, L. Marès entretient des relations cordiales avec le maire d'Annecy, Joseph Blanc, franc-maçon notoire.

Si on ne peut affirmer avec certitude que L. Marès a été membre d'une loge, ces éléments montrent au moins qu'il en fut très proche ; ils expliquent aussi sans doute que, P. Salles, qui demeure 27 faubourg Figuerolles à Montpellier, de retour de Montrottier où il a reçu bon accueil et dont il garde un inoubliable souvenir, adresse à L. Marès, en don le 12 septembre 1909, des insignes de franc-maçon pour compléter ses collections.

c) LE MOBILIER

À Montpellier, la boutique d'ameublement anciens et de style *Au chevalier* installée 5 rue Jacques-Cœur, dirigée par C. Gély, fournit au collectionneur divers objets : un buste, une baigneuse, des faïences (pot à eau et cuvette de Montpellier, assiette Moustiers au drapeau, assiette Nevers), un masque mortuaire de Napoléon (71), un paquet d'ex-libris, un verre de Bohême, une coupe de Venise. Il y acquiert (14 décembre 1908) une paire de chenets, une statue en bois de saint Laurent, deux statues en bois de la Vierge et de saint Jean, une plaque persane en faïence, une enseigne en fer repoussé (550 francs). C. Gély lui propose des étriers, un mors de cheval et une statue de triton pour placer au milieu d'une pièce d'eau ainsi que deux toiles représentant Napoléon III et Eugénie (72).

Si L. Marès ne voyage pas hors des frontières nationales, il profite sans aucun doute de ses déplacements dans ses propriétés montpelliéraines ou lyonnaises pour découvrir chez les marchands les collections susceptibles d'enrichir son cabinet de curiosité de Montrottier.

d) LES TABLEAUX

Le goût éclectique de Léon Marès se retrouve dans son cabinet de peintures (73) : les genres picturaux les plus variés y sont représentés (portraits, paysages, mythologie, histoire, scène de genre, nature morte ou encore peinture religieuse). Ces œuvres qui couvrent une large période, du début du XVI^e siècle à la seconde moitié du XIX^e siècle (74), proviennent d'écoles hollandaises, flamandes, françaises et italiennes (cf. fig. 7).

Rappelons que la famille Marès, en particulier la grand-mère du collectionneur, entretenait des liens étroits avec un certain nombre d'artistes (Alexandre Cabanel, Bonaventure et Jules Laurens, Théodore Richard, Jules Renouvier, Jean-Pierre Monseret, Édouard Marsal, Violerd et peut-être Ary Scheffer) qui, pour certains, fréquentent la société cultivée montpelliéraine (75) et dont on retrouve des

œuvres dans les collections de Léon Marès. Charles Anduze de Saint-Paul commande à Édouard Marsal (76) un dessin à la sépia pour sa propre collection des vieilles vues de Montpellier et de ses environs, d'après une ancienne photographie à peine visible de La Paille, faite vers 1850 ; il l'a retrouvée "*dans les vieux papiers de notre grand-père Bérard [...]. Elle est prise d'un des points de l'avenue actuelle de la caserne d'artillerie, c'est te dire qu'elle donne une idée très complète de ce qu'était autrefois La Paille en plein essor. On y voit tous les bâtiments, le belvédère, le moulin avec ses ailes, enfin le jardin*". Il propose à son cousin L. Marès de lui en faire exécuter un autre qui accepte : "*C'est un vieux Montpellier à conserver dans une collection car Marsal y a apporté tout le scrupule et le talent de l'artiste et il y a joint quelques détails (personnages dans les champs) qui habilement combinés donnent à ce petit travail le cachet de l'époque à laquelle la photographie fut faite. Cette photographie depuis qu'elle a pris l'air est devenue presque entièrement blanche*" (15 avril et 20 juin 1909).

Dès son plus jeune âge, L. Marès observe, probablement, les liens entre sa famille et les artistes, ce qui l'influence probablement au moment de constituer ses collections. Il est né à Montpellier, ville qui compte au nombre de ses contemporains le collectionneur d'œuvres d'art français Alfred Bruyas (77). Sans soutenir avec certitude que le goût pour la collection qu'affectionnait ce dernier ait pu influencer sur L. Marès, il faut rappeler ici que la famille Marès fréquente le même cercle philharmonique montpelliérain et qu'A. Bruyas fait partie, lui aussi, depuis 1845 du Cercle de la Grande Loge.

Deux membres de la famille d'Albenas se distinguent particulièrement en tant qu'amateurs d'art :

Jean-Marie-Albert d'Albenas (78), époux de sa tante Ursule-Marie-Louise Marès, est lui aussi un collectionneur comme en témoignent notamment deux œuvres aujourd'hui conservées au musée du Louvre (79).

Par ailleurs, le frère de Jean-Marie-Albert, Georges-Marie-Gustave d'Albenas (80), devient en 1902, conservateur du musée Fabre, où il travaille à la modification de l'accrochage, au classement des dessins et à la publication d'un nouveau catalogue avec reproductions phototypiques. Issu d'une vieille famille languedocienne d'amateurs et d'érudits, il possède une célèbre collection de tableaux (Delacroix, Pissarro...) léguée à la ville de Montpellier par testament en 1911 et diverses œuvres confiées, elles, à la bibliothèque municipale de cette ville ou encore au Musée d'Orsay (81).

On peut imaginer, là-aussi, que L. Marès ait pu échanger avec eux à propos de leur passion commune.

e) LES OBJETS EXOTIQUES ET ORIENTAUX

Léon Marès s'intéresse aussi à des objets extra-européens, ainsi qu'en témoignent les collections rassemblées dans sa salle orientale. Cette mode de l'Orientalisme trouve son origine au début du XIX^e siècle, avec l'expédition d'Égypte de Bonaparte (1798) et plus encore sous le Second Empire, avec la guerre de Crimée et l'ouverture du canal de Suez. Ce goût, qui connaît un grand essor à la fin du XIX^e siècle, est lié aux expositions universelles et coloniales (82). Ces expositions, c'est assez évident dans le cas des objets conservés dans la salle orientale du château de Montrotier, proposent une véritable confrontation des visiteurs aux cultures de ces pays et à de nouveaux horizons géographiques et culturels. Le monde

exotique et colonial est très présent dans les collections de Léon Marès, comme en témoignent les objets d'Afrique, d'Océanie ou d'Asie, symptomatiques de l'intérêt ethnographique de l'époque.

Dès 1866, un magasin de porcelaines et cristaux *Au Mandarin*, dirigé par F. Krouzet, se tient 60 cours Gambetta à Montpellier. *L'Annuaire administratif et commercial de l'Hérault* de 1889 précise que "le magasin est installé 18, rue nationale et qu'on peut y acquérir des articles de la Chine, du Japon et du Tonkin, un grand assortiment d'objets provenant des parties les plus reculées de l'Extrême Orient. Mise en vente de porcelaines de Kyoto, Kanga, Owari et Arita, vases de Kinkinad, Rakujaki et Canton, tubes, potiches et vases d'Imary, cloisonnés chinois, armures japonaises, soieries, tentures, broderies, crêpes, plateaux, laques, socles, bois de fer et un choix varié de très beaux satsuma, paravents chinois. Les amateurs et collectionneurs sont assurés d'y trouver une série d'articles rares et d'une authenticité certaine. Maison d'importation à Shangai et Yokohama. La plus haute récompense a été décernée à la maison Krouzet à l'exposition internationale de Toulouse de 1887 pour ses articles en bambou naturel du Japon". Ce magasin change ensuite de nom pour porter celui d'*Au Mikado*, dès 1895. Sans pouvoir affirmer que L. Marès ait acheté une part de ses collections asiatiques dans ce magasin, faute d'archives conservées pour celui-ci, il paraît assez troublant que cette boutique propose ce type de produits, assez peu répandus à l'époque, à Montpellier, au moment où L. Marès y demeure, d'autant plus que certains de ces objets se retrouvent aujourd'hui dans ses collections.

f) LES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES

Parmi les collections figurent aussi un certain nombre de pièces archéologiques. Les spécialistes⁽⁸³⁾ se sont accordés jusque-là à admettre qu'on ne possède aucun renseignement ni sur l'origine, ni sur le lieu de la trouvaille – et le regrettent.

g) D'AUTRES COLLECTIONS

L'inventaire dressé par maître Cattin, après la mort de Léon Marès, stipule qu'on trouvait également, au début du XX^e siècle, une collection de selles, de l'argenterie, des bijoux, de l'art religieux ainsi que de nombreux autres objets de curiosité⁽⁸⁴⁾.

En héritant de sa sœur en 1906, Léon Marès bénéficie des collections de la famille Frèrejean, propriétaire du château de Montrottier de 1876 à 1906, qui rassembla des collections de meubles, de tapisseries, les bronzes de la famille Vischer, des tableaux, ainsi que des dessins de paysages et de vieilles demeures du Dauphiné, du Lyonnais et de la Savoie, ces derniers étant dus au talent de Victor-Aimé Frèrejean. Si on se souvient que Marie-Louise Marès tenait, elle-même, le domaine de Montrottier de son époux Georges Frèrejean et de sa famille, on peut s'interroger : comment cette montpelliéraine rencontra-t-elle le lyonnais Georges Frèrejean, avant de l'épouser le 20 avril 1887 à Montpellier⁽⁸⁵⁾.

Pour trouver une probable explication, il faut remonter près d'un siècle plus tôt : deux frères Georges (1760-1831) et Louis Frèrejean (1762-1832) quittent Lyon durant la période révolutionnaire pour s'installer à Pont-de-Vaux (Ain) comme entrepreneurs de fonderie de canons et poursuivre ainsi l'activité qui était déjà celle de leur père Antoine (1736-1789) : maître de forges. La famille Frèrejean parcourt l'Europe toute entière afin d'acquérir des métaux nécessaires au carénage – doublage

en cuivre – des navires royaux puis à la fabrication des canons à partir de cloches d'églises décrochées à la Révolution. Ces activités leur permettent de faire fortune d'abord en servant les armées de la Convention puis celles de l'Empire. Après la Révolution, ils reviennent à Lyon et reprennent leurs activités dans cette ville et à Pont-Évêque, près de Vienne en Isère. Au début du XIX^e siècle, leurs usines implantées dans cette dernière ville comptent parmi les plus importantes et peut-être les plus belles après celles du Creusot.

C'est donc sans doute à la fin de l'Ancien Régime que date le premier contact entre les Frèrejean et Montpellier : suite au vote par l'Assemblée législative, le 14 août 1792, d'un décret autorisant la destruction des symboles de l'Ancien Régime, cette ville souhaite se dessaisir d'armes, de cloches enlevées aux églises et de la statue de Louis XIV, symbole de "l'ancien despotisme", qui se trouvait dans le jardin du Peyrou (86), qui tombe le 2 octobre 1792, en présence de la municipalité et de la garde nationale. Ces matériaux sont achetés et expédiés à Lyon par Georges Frèrejean, qui fournit en échange des canons et boulets pour les bataillons de la garde nationale.

Il est difficile d'aller plus loin dans l'analyse de la constitution des collections artistiques de L. Marès : l'héritage de son propre père mais également de la famille Frèrejean sont avérés mais il est délicat d'en connaître exactement l'ampleur, tant en ce qui concerne leur nombre que leur qualité.

h) LES AMÉNAGEMENTS AU CHÂTEAU ; LA DISPOSITION DES COLLECTIONS

Léon Marès procède à de multiples aménagements à Montrottier, à compter de 1907, pour accueillir, placer et conserver ses collections dans différentes salles du château, outre les pièces destinées à l'habitation, suivant des thématiques.

III.4. Les collections d'animaux et de végétaux : Léon Marès, un *gentleman farmer*

Un ensemble de correspondances, inédites à ce jour, reçues par Léon Marès entre 1908 et 1916 nous éclaire à la fois sur les marchands – leurs noms et leurs origines géographiques – auprès desquels il achetait ses animaux, mais également sur ses choix et ses goûts. Par exemple, la maison Rambaud à Marseille, importateur-naturaliste d'oiseaux et d'animaux de toutes espèces, lui propose régulièrement toute une série d'animaux exotiques (cf. fig. 8).

J. Biquet (87), directeur d'un jardin zoologique privé à Montpellier adresse une abondante correspondance à L. Marès. Ces lettres nous apprennent notamment que le jeudi 31 mars 1910 un colis de moins de 150 kilos est expédié à Montrottier. Il contient un lama né le 17 septembre 1908. Une lettre du 5 avril 1910 nous renseigne sur l'état de l'animal après le voyage : il est arrivé à bon port et est à la convenance du châtelain. Biquet ajoute : "*j'oubliais de vous parler de votre acquisition d'un mouflon de Corse chez Rambaud. S'il est familier comme vous le dites, vous pouvez, je crois le mettre avec le lama et les brebis sans inconvénient*". Le lama semble toutefois avoir du mal à s'acclimater à Montrottier : J. Biquet écrit "*Vous me dites qu'il refuse le foin sec et l'avoine pour brouter l'herbe et la prairie. Je crois bien il n'y était guère habitué et doit s'en donner à cœur joie. Peut-être, étant donné*

le changement complet de nourriture feriez-vous bien de le rationner pendant quelques temps” (18 avril 1910). L. Marès achète ultérieurement à Biquet un mouflon et une oie d’Égypte (17 juin 1911).

Certaines de ces correspondances sont particulièrement intéressantes puisqu’elles indiquent que L. Marès n’a pas hésité à se déplacer : Biquet, le 18 avril 1910 termine sa lettre ainsi *“en attendant le plaisir de vous voir sous peu à Montpellier ainsi que vous me l’annoncez”* ou encore dans celle du 17 juin 1911, indique qu’il pensait le *“voir à Montpellier un de ces jours pour vous faire part des ventes que je viens d’annoncer sur l’Acclimatation”*.

Cependant la guerre semble provoquer des difficultés d’approvisionnement pour les marchands et donc pour les collectionneurs. Biquet dans un courrier du 27 mars 1916, lui signale *“la bousculade devant laquelle je me trouve devant être mobilisé vendredi prochain m’a fait aller au plus pressé [...] Il me faut être libre de tous soucis avant jeudi car je suis incorporé vendredi le 31. En voilà encore une tuile à l’âge de 48 ans”*. Aussi, il propose à L. Marès de se porter acquéreur d’une femelle dromadaire et d’un couple de lamas. Pour Biquet, *“dans le même parc que l’autruche, elle compléterait bien le paysage si peu oriental de ce coin de Haute Savoie”*. L. Marès fait l’acquisition de ces animaux pour la somme de 850 francs. Biquet lui conseille de les faire coucher à l’abri encore au moins pour quelques temps jusque à la pleine belle saison. Dans sa lettre du 20 avril 1916, Biquet est heureux d’apprendre que le châtelain a fait et a l’intention de faire de nouveaux achats, *“Montrottier va devenir un véritable parc zoologique”*, mais surtout que le dromadaire et les lamas s’acclimatent.

Léon Marès entretient également des relations avec d’autres fournisseurs : en avril 1914, il reçoit un mouton du Dahomey acquis après de M. Doumergue, à Saint-Gély-du-Fesc, de poules sultanes et de râle⁽⁸⁸⁾ chez Antonelli et Chervé Oiseliers-grand assortiment d’oiseaux et animaux exotiques 2 place de l’Observance à Marseille.

Léon Marès fait également planter par différents pépiniéristes différents arbres et végétaux, qui nécessitent, comme l’accueil des animaux, de nombreuses installations.

III.5. Un châtelain accueillant : des visiteurs de Montrottier

Léon Marès accueille plusieurs visiteurs, en groupe ou de façon individuelle, originaires de Haute-Savoie ou d’ailleurs, entre 1906 et 1916, au château de Montrottier afin de faire découvrir ses riches collections.

La *Revue savoisiennne* relate la réception de la Société florimontane : *“le dimanche 3 juillet 1910, tous les Florimontans, qui eurent le privilège d’admirer les merveilleuses collections d’art et d’archéologie réunies avec un goût si sûr par Léon Marès, garderont un souvenir exquis de la charmante réception qui leur a été faite par l’érudit châtelain de Montrottier”* (89). L’*“aimable amphitryon”*, pour reprendre ici l’expression de Marc le Roux dans son compte rendu de la visite du château, leur fait *“les honneurs avec l’exquise et généreuse cordialité”* dont il a le secret (90).

Le 17 février 1916 Hippolyte Poggioli-Mistral (91), rédacteur en chef du journal montpelliérain, *Le Petit Méridional* (92), indique que *“Madame et M. Bourdette ont été très sensibles au bon souvenir que vous avez gardé de leur passage à Montrottier ; ils sont été enthousiasmé de toutes les belles choses qu’ils*

ont vu et de l'excellent accueil que vous leur avez fait". Le domaine et les collections de L. Marès sont donc assez ouverts comme le prouvent particulièrement ce témoignage (cf. fig. 9).

En conclusion, on peut reprendre quelques phrases du discours du 23 juin 1918 de François Miquet, président de la Société florimontane, après que ses membres aient visité pour la première fois le château de Montrottier dont ils venaient de devenir les propriétaires suite au legs de Léon Marès⁽⁹³⁾ : *“votre aimable amphitryon de 1910 n'est plus là pour vous en faire les honneurs, avec l'exquise et généreuse cordialité dont il avait le secret. Mais, si vous n'avez pas perçu, dès votre arrivée, son élégante silhouette se détacher sur la terrasse pour vous faire bon accueil, il n'en faut pas conclure que M. Marès ait entièrement disparu de céans. Au contraire, tout, ici, vous parlera de lui. Les morts, a dit Victor Hugo, sont les invisibles : ils ne sont pas les absents. Dans ces salles où notre regretté bienfaiteur passait de longues heures et qu'il a patiemment aménagées et organisées, nous retrouvons son goût, sa pensée et son cachet personnel. Au milieu de tous ces objets qu'il a regroupé suivant sa volonté réfléchie ou selon le caprice d'un moment, il nous plaît d'évoquer sa mémoire et de nous le représenter circulant, classant, méditant : si, matériellement, sa présence nous échappe, nous sentons que son cœur et son esprit sont avec nous. Ils y resteront. Puisse le souvenir de M. Marès ne jamais s'éteindre et puisse la Florimontane, comme une vestale, entretenir, à travers les âges, autour de son nom, le feu sacré !”*⁽⁹⁴⁾. En venant découvrir ou redécouvrir les collections conservées au château de Montrottier, les visiteurs sont les bienvenus pour découvrir la demeure de ce singulier collectionneur et vérifier l'actualité de cette citation.

NOTES

- (1) Arch. dép. Hérault, 3 E 177/110, f° 250 v., n° 973.
J'adresse mes remerciements à V. Miquet, directrice des Archives départementales de l'Hérault, à J.-P. Legros, P. Maistre, J. Nougaret, H. Teisserenc et P. Viallefont de l'Académie de Montpellier, ainsi qu'à C. et R. Marès de l'Académie de Nîmes avec qui j'ai eu le plaisir d'échanger dans le cadre de cet article.
- (2) Société savante fondée en 1606-1607 à Annecy par François de Sales, évêque de Genève en résidence à Annecy, et Antoine Favre, président du conseil de Genevois. Pierre Fenouillet, fils d'un syndic d'Annecy, en fut membre ; en 1607, il devient évêque de Montpellier et fait construire un monastère de la Visitation sur le modèle de celui d'Annecy. Après une période d'interruption, l'Association florimontane est refondée en 1851 : COPPIER, J. *La Florimontane et ses académiciens : 400 ans au service de la connaissance*. Annecy, Arch. dép. Haute-Savoie, 2007, 28 p.
- (3) COPPIER, J. “Léon Marès (1854-1916), propriétaire du domaine de Montrottier : éclairages sur une personnalité à partir de documents inédits”, in *Revue savoisienne*, Annecy, 2010, 150^e année, pp. 181-215 (en particulier les pages 183-197 relatives aux familles Marès et Bérard).
- (4) Arch. dép. Saône-et-Loire, 6 E 76/4.
- (5) Voir en particulier les travaux de Rémy Pech sur les économies et sociétés viticoles.

- (6) En tant que membre de la Société centrale d'agriculture de l'Hérault, il appartient au comité de consultation du *Messenger agricole*, revue des associations et des intérêts agricoles du Midi, publié sous la direction de Frédéric Cazalis ; cette revue publie certains de ses travaux. COSTE-FLORET, P. "L'œuvre agricole d'Henri Marès", Séance du 20 mai 1901 de la Société centrale d'agriculture de l'Hérault, Montpellier, 1901, 37 p. Voir aussi LEGROS, J.-P. et ARGELES, J. "Henri Marès, vainqueur de l'Oïdium", Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, conférence n° 3 722, séance du 23/10/2000, 15 p.
- (7) ORTIZ-MAQUEDA, L. *Photographes et photographies dans l'Espagne du XIX^e siècle : une valise pleine d'images*. Master 2, EHESS, 2008-2009. Voir aussi AUBENAS, S. et ROUBERT, P.-L. *Primitifs de la photographie. Le calotype en France 1843-1860*, Paris, 2010, p. 292 : "il est membre de la Société française de photographie en 1855 ; ses travaux photographiques sont notamment conservés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France, au Fondo fotográfico Universidad de Navarra (Pampelune) et au George Eastman House (Rochester-New-York)".
- (8) Arch. dép. Hérault, 3 M 1943, 1967, 1986, 2018.
- (9) Les deux témoins à sa déclaration de décès sont ses deux frères Pierre-Louis-Henri Marès, correspondant de l'Institut, 58 ans, demeurant à Montpellier et Antoine-Paul-Emile Marès, docteur en médecine, 52 ans, demeurant à Paris, rue Jacob n° 28 : Arch. ville de Paris, V4E3206, n° 2349.
- (10) Cette huile sur toile (105,3 x 90,2 cm) est signée et datée : *Alexdre Cabanel 1851*. Communauté de l'agglomération de Montpellier, musée Fabre, n° inv. 884.2.1. Voir la notice consacrée à ce tableau par J. Nougaret in AMIC, S. et HILAIRE, M. (sous dir.). *Alexandre Cabanel (1823-1889), la tradition du beau*, Montpellier. 2010, p. 165. Un ouvrage, paru récemment à compte d'auteur sous le titre *Léon Marès 1854-1916. Sur le chemin d'un collectionneur, de Montpellier à Montrotier* (Paris, 2011, 120 p.), contient de très nombreuses erreurs, approximations et confusions. Ces dernières en font une publication insuffisante, notamment sur le plan de la rigueur intellectuelle. Cet ouvrage reprend par exemple ce qui a été dit pendant longtemps, à savoir que Louise Marès serait une riche et jeune veuve de 28 ans à l'époque de l'exécution de ce portrait (p. 34). Il ne tient donc malheureusement pas compte de l'avancée de la recherche : en effet, J. Nougaret a montré, suite à l'examen des dates, dans son érudite notice dans le catalogue relatif à Cabanel (2010) que c'est âgée de 53 ans qu'elle est représentée sur ce tableau.
- (11) Alexandre Cabanel (Montpellier, 1823 ; Paris, 1889). Voir : NOUGARET, J. "De Figuerolles au parc Monceau : Alexandre Cabanel", in *Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, séance du 6/04/2009, pp. 145-164. Voir aussi AMIC, S. et HILAIRE, M. (sous dir.). *Alexandre Cabanel (1823-1889), op. cit.*, 504 p.
- (12) B. Laurens (Carpentras, 1801 ; Montpellier, 1890) est membre, de 1847 à 1870, de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, où il occupe le siège n° 18 (section Lettres). Sur ce dernier, voir aussi BONNET, H. "Un secrétaire de faculté talentueux : Bonaventure Laurens (1801-1890)", in *Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, conférence n° 556, séance du 16/11/1998, bulletin 29, Montpellier, pp. 253-275. Originaire de Carpentras, J. Laurens arrive à l'âge de 12 ans à Montpellier, en 1837, et devient l'élève de son frère aîné, Bonaventure, agent comptable de la faculté de médecine mais passionné de peinture et de musique. Il rencontre Cabanel avec qui il se lie d'amitié. Il bénéficie de la protection de Louise Marès. Il gagne Paris en 1842 et fréquente l'atelier de Paul Delaroche. En 1845, il participe au concours du grand prix pour le paysage historique. Lors du passage de Laurens à Rome en juin 1846, Cabanel fait son portrait, conservé au musée de Carpentras : AMIC, S. et HILAIRE, M. (sous dir.). *Alexandre*

- Cabanel (1823-1889)*, op. cit., p. 37. Voir aussi PRAT, S. "Les amitiés parisiennes et artistiques des peintres de Carpentras XIX^e-début XX^e", in *Recherches régionales-Alpes maritimes et contrées limitrophes*, Nice, 29^e année, avril-juin 1998, n° 144.
- (13) François-Henri-Joseph Blaze (Cavaillon, 1784 ; Paris, 1857) : chroniqueur musical au *Journal des débats*, critique musical et compositeur.
- (14) LABANDE, L.-H. *Jules Laurens*. Paris, 1910, p. 17. Plus tard, au moment où Laurens annonce son départ pour Paris, "madame Marès, qui aimait le camarade de son fils comme un des ses enfants, joignit ses objurgations à celles de Bonaventure ; elle le supplia de rester [...]. Mais ni prières, ni menaces n'eurent raison de sa volonté [...]. Il aura toujours pour madame Marès une reconnaissance filiale" : *ibid.*, p. 24.
- (15) CHENNEVIÈRES, Ph. de. *Souvenirs d'un Directeur des Beaux-Arts*. Paris, 1883, pp. 57, 93-94, 97. Il fut directeur des Beaux-Arts, initiateur de l'Inventaire général des richesses d'art de la France, conservateur des musées de Paris, historien d'art et collectionneur.
- (16) Il est membre, de 1847 à 1860, de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, où il occupe le siège n° 7 (section Lettres).
- (17) Il s'agit là du père du collectionneur.
- (18) Arch. dép. Hérault, 4 M 891.
- (19) AMIC, S. et HILAIRE, M. (sous dir.). *Alexandre Cabanel (1823-1889)*, op. cit., p. 452, pp. 454-455.
- (20) LAVABRE-BERTRAND, T. "Jean-Antoine Chaptal", in *Akadémos, Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts et tricentenaire de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*. Paris, 2007, pp. 163-179. Voir aussi EMPTOZ, G. "Jean-Antoine Chaptal (1756-1832)", in *Célébrations nationales*, Paris, 2006, pp. 190-192 et également PERRONET, M., VOVELLE, M. (préf. de). *Chaptal*. Toulouse, 1988, 336 p.
- (21) LAVABRE-BERTRAND, T. "Jean-Antoine Chaptal", op. cit., p. 170 : "Il acquiert le 24 novembre 1782 pour 1 500 livres le domaine de la Paille, à l'ouest de Montpellier, et l'aménage en 18 mois en usine chimique, en association avec Bérard puis Martin. La production démarre enfin en 1785". Voir aussi DULIEU, L. "Jean-Antoine Chaptal et la fabrique des produits chimiques de La Paille", *Actes du 110^e congrès national des sociétés savantes (Montpellier 1985)*, Paris, 1985, pp. 171-175.
- (22) DULIEU, L. "Le mouvement scientifique montpelliérain au XVIII^e siècle", in *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 1958, tome 11, n° 3, pp. 227-249.
- (23) DULIEU, L. "Le chimiste Étienne Bérard, trésorier de l'École de Pharmacie de Montpellier (1764-1839)", in *Revue d'histoire de la Pharmacie*, Paris, 1950, pp. 40-44.
- ²⁴ (24) faculté de médecine de Montpellier conserve d'ailleurs son portrait par Jean-Pierre Monseret. Cette huile sur toile (127 x 92,3 cm) porte l'inscription : "J. E. BERARD/Prof. De chimie générale et de toxicologie/doyen, correspond. De l'Institut/né le 12 Oct. 1789, décédé le 10 juin 1869". Ce tableau figure dans la liste des objets classés Monument historique depuis le 20/05/2005. Un autre portrait, conservé à l'hôpital général de Montpellier, est reproduit dans DULIEU L. *La médecine à Montpellier, tome 4 : de la I^{re} à la III^e République (2^e partie)*, Avignon, LPU, 1990, p. 163.
- (25) Elle naît du mariage à Montpellier le 12 juillet 1768 de Jean-Étienne Salette, chirurgien, trésorier de l'École de pharmacie de Montpellier de 1804 à 1813, et de Jeanne Giraud : DULIEU L. *La chirurgie à Montpellier des origines au début du XIX^e siècle*. Avignon, LPU, 1975, p. 305.

- (26) Les témoins sont Étienne Martin, négociant, 42 ans, et Étienne Fabre, officier de santé, 36 ans, tous deux habitant cette commune : Arch. dép. Hérault, 3 E 177/57, f° 81 v.
- (27) Arch. dép. Bouches-du-Rhône, état-civil de Marseille, municipalité du Midi, naissances de l'année 1804, registre 1, n° 258.
- (28) Arch. dép. Bouches-du-Rhône, état-civil de Marseille, naissances de 1829, registre 2, f° 78, n° 306.
- (29) L'auteur de l'ouvrage *Léon Marès 1854-1916, op. cit.* (p. 27 et tableau XIX : généalogie de la famille Frèrejean) commet donc une grossière erreur en faisant de Caroline-Louise l'épouse de G. Frèrejean et de Léon Marès le "deuxième enfant" né du mariage de Marie-Sophie-Anne Bérard et de Claude-Étienne-Léon Marès.
- (30) Arch. dép. Hérault, 3 E 177/106, f° 378, n° 1414.
- (31) Arch. dép. Hérault, 163 J 274, n° 102.
- (32) Arch. dép. Hérault, 7 M 211.
- (33) C'est donc à tort que l'auteur de l'ouvrage *Léon Marès 1854-1916, op. cit.* (p. 42) écrit : "nous ne connaissons pas avec précision la période pendant laquelle L. Marès a fréquenté le Haras du Pin".
- (34) SERAND, J. *Le château de Montrottier, étude historique et archéologique*. Annecy, 1949, p. 72.
J. Serand (Faverges, 1868-Annecy, 1957) : archiviste-adjoint de la Haute-Savoie, très engagé dans la vie associative locale, il prend en main dès 1916 la gestion du domaine de Montrottier et des collections, dont il devient le premier "conservateur".
- (35) Arch. dép. Hérault, 1 R 915, n° d'ordre 1721.
- (36) Dès 1851 sur les recensements de population de Saint-Gély-du-Fesc : Arch. dép. Hérault, 6 M 672.
- (37) Arch. dép. Hérault, 3 M 2033.
- (38) G. Frèrejean est propriétaire rentier, domicilié à Lyon, où il est né le 23 septembre 1838 : Arch. dép. Hérault, 3 E 177/481, f° 69 v., n° 137.
- (39) La famille Frèrejean est propriétaire du domaine et du château de Montrottier depuis le 13 mai 1876, suite à la vente entre Mathilde de Rochette et Victor-Aimé Frèrejean : COPPIER, J. *Le château de Montrottier, la demeure d'un collectionneur*. Saint-Amand-Montrond, 2007, p. 21.
- (40) État descriptif et estimatif des biens de Léon Marès dressé par F. Miquet le 2 novembre 1916 : Arch. dép. Haute-Savoie, 4 O 218.
- (41) Arch. mun. Lovagny, 1 D 3, pp. 478-482 ; Arch. dép. Haute-Savoie, 3 M 221 et 6 M 27.
- (42) Arch. dép. Hérault, 4 M 918.
- (43) Arch. dép. Hérault, 4 M 859.
- (44) *L'Industriel savoisien*, samedi 19 janvier 1907, 54^e année, n° 2772. Dans *Miréio* de Mistral, la maison où habite Mireille s'appelle *Lou Mas di Falabrego*.
- (45) *L'Industriel savoisien*, samedi 18 juin 1910, 57^e année, n° 2950.
- (46) D. Neirinck, conservateur général honoraire du patrimoine, a bien voulu traduire le texte original de cette lettre de circonstance du vieillard de Maillane. n° 5457 et 4460. Les petits ramoneurs savoyards étaient parfois nommés hirondelles, car ils étaient noirs comme ces oiseaux.
- (47) *La Croix de Haute-Savoie*, 25^e année, 27 août 1916, n° 1284.

- (48) “Compte-rendu de la séance du 4 octobre 1916”, in *Revue savoisienne*, 1916, 57^e année, Annecy, 1916, p. 173.
- (49) Arch. mun. Lovagny, état-civil, acte n° 11 du 4 août 1916.
- (50) *L'Industriel savoisien*, samedi 26 août 1916, 63^e année, n° 3273.
- (51) COPPIER, J. “Le domaine de Montrottier (Lovagny–Haute-Savoie), de la demeure du collectionneur Léon Marès à la propriété de l’Académie florimontane (1916-1919)”, in *Revue savoisienne*, Annecy, 2009, 149^e année, 2009, pp. 97-130.
- (52) LE ROUX, M. “Assemblée générale extraordinaire du 4 octobre 1916 - les collections”, in *Revue savoisienne*, 57^e année, Annecy, 1916, p. 174.
- (53) Si la fortune de Léon Marès explique aisément sa générosité, elle favorise également son goût des collections : COPPIER, J. “Léon Marès (1854-1916) : éclairages sur un collectionneur à partir de documents inédits”, in *Revue savoisienne*, Annecy, 2011, 151^e année, à paraître. Voir aussi COPPIER, J. *Le château de Montrottier*, op. cit., 2007, pp. 22-31. Voir aussi COURTIAL, M.-C. “Léon Marès et les collections de Montrottier”, in *Revue savoisienne*, Annecy, 1989, 129^e année, pp. 34-37. J’adresse de vifs remerciements à Marie-Claire Courtial, membre du comité de l’Académie florimontane et administratrice du château de Montrottier, en charge des collections jusqu’en 2011.
- (54) CABANNE, P. *Les grands collectionneurs : du Moyen Âge au XIX^e siècle*. Paris, tome 12003, 301 p.
- (55) CAZELLES, R. *Le duc d’Aumale prince aux dix visages*. Paris, 1984, 490 p.
- (56) SAINTE FARE GARNOT, N., BABELON, J.-P. (préf. de). *Nélie Jacquemart et Édouard André : collectionneurs, mécènes et muséographes*. Paris, 2004, 28 p.
- (57) *La splendeur des Camondo : de Constantinople à Paris (1806-1945)*. Paris, 2009, 160 p.
- (58) SAUNIER, B. “L’hôtel de Lunas à Montpellier”, in *Bulletin de la Société de l’histoire de l’art français*, 2001, pp. 221-239.
- (59) Il possède notamment des immeubles non affermés à Montpellier d’un montant de 80 000 francs (maison d’habitation et jardin d’agrément contigu, quartier de La Paille, d’une superficie de 50 a : 12 000 francs ; domaine rural appelé La Paille, composé de bâtiments d’exploitation, magasins, terres labourables de 7 ha, 60 a et 52 ca : 68 000 francs) : Arch. dép. Hérault, 3 Q 10 210, déclaration faite le 29 avril 1879, n° 33.
- (60) Arch. dép. Hérault, 3 Q 10 277, déclaration faite le 4 janvier 1900, n° 982 et 3 Q 10 332, déclaration faite le 6 décembre 1907, n° 993.
- (61) Arch. dép. Haute-Savoie, registre de déclarations des mutations par décès, Annecy, 73, 1^{er} décembre 1916-13 mars 1917. Déclaration du 12 janvier 1917, n° 101, f° 97-98 ; déclaration du 8 février 1917, n° 128, f° 153-154 ; déclaration du 13 février 1917, n° 143, f° 174-178.
- (62) Actions : 30 des Mines de la Loire, 30 de la Société de la Rue Impériale à Lyon, 1 de la Banque de France, 10 de la Société d’Éclairage par le Gaz de la Ville d’Angers, 10 de la Société d’Éclairage par le gaz de la ville de Limoges, 10 de la Société d’Éclairage par le gaz de la ville de Reims, 2 du chemin de fer Paris-Orléans, 35 des Houillères de Montrambert, 20 nominatives des Forces du Fier, 2 Rand Mines Limited, 1 de la Société des Galeries et Gorges du Fier ; obligations : 5 des chemins de fer du Midi, 31 du Crédit foncier de France, 1 de la ville de Paris, 18 des chemins de fer Province de Santa Fe, 5 du Canal de Panama, 1 de l’Union Mutuelle des Propriétaires Lyonnais pour les vidanges.
- (63) En Isère, à Saint-Quentin, commune de Saint-Quentin-Fallavier (2 km² 10 ha : 100 francs), à La Fuby, commune de Saint-Quentin Fallavier (2 km² 80 ha : 100 francs), à La Verpillère (7 km² 42 ha : 100 francs), à Corbeysseur, commune de Frontonas (3 km² 72

ha : 100 francs), à Panossas (62 ha : 100 francs), à Chavilles, commune de Saint-Marcel-Bel-Accueil en Isère (4 km² 17 ha : 100 francs) ; dans l'Hérault, à Lunas, (11 km² 42 ha : 100 francs).

- (64) COURTIAL, M.-C. *op. cit.*, p. 35.
- (65) On doit notamment à Claude-Étienne-Léon Marès : *Des Nouvelles armes de guerre portatives*. Paris, 1856, 48 p. ; *Des Nouvelles Armes à feu portatives propres à la guerre*. Montpellier, 1857, 50 p. ; *Des Nouvelles Carabines anglaises et américaines*. Paris, 1858, 40 p. ; *Des Nouvelles Armes rayées, de leur rôle et de leur influence à la guerre*. Paris, 1860, 93 p. ; *Les Armes de guerre à l'Exposition universelle de 1867*. Paris, 1867, 66 p. ; *Les Forces défensives de la France*. Paris, 1868, 80 p. ; *Quelques idées sur la réorganisation de la force militaire en France*. Montpellier, 1871, 23 p. ; *Note sur le fusil à percussion américain, dit fusil Springfield* [par L. Marès] ; suivie des règles pour le démontage et le nettoyage de ce fusil [traduites de l'anglais par L. Marès]. Montpellier ; 1871, 15 p. ; *État de la question. Appel aux électeurs*. Montpellier, 1848, 40 p. ; "Observations sur le concours régional de 1860", in *Bulletin de la société centrale d'Agriculture de l'Hérault*, 47^e année, Montpellier, 1860.
- (66) SERAND, J. *Le château de Montrotier*, *op. cit.* p. 72.
- (67) Il reçoit à chaque séance de tir un hectogramme de poudre : bon n° 11 délivré le 20 décembre 1874, n° 36 le 17 janvier 1875, n° 51 le 24 janvier 1875, n° 140 le 11 avril 1875, n° 222 le 2 juillet 1875, n° 241 et 242 le 3 juillet 1875, n° 502, 503 et 504 le 5 août 1875 et n° 702 le 23 avril 1876 : Arch. dép. Hérault, 4 M 916.
- (68) Louis Marès est l'auteur d'un *Discours prononcé devant les Commissaires de la Convention Nationale, à la Société Patriotique de Nice le 17 novembre de l'An 1^{er} de la République*, 13 p. Voir COPPIER, J. "Léon Marès (1854-1916) : éclairages sur une personnalité...", *op. cit.*, p. 183 (esquisse généalogique) et note 9, p. 185.
- (69) Arch. dép. Hérault, Bra 733 (*année 1873*). Ses oncles Henri Marès et Albert d'Albenas en sont également membres, respectivement depuis 1844 et depuis 1861, ainsi que le collectionneur Alfred Bruyas depuis 1845 et le conservateur du musée Fabre Georges-Marie-Gustave d'Albenas. J'adresse ici des remerciements à L. Dumond, maître de conférence à l'Université de Montpellier 3.
- (70) MARECHAL, R. "La franc-maçonnerie dans les Pays de Savoie 1856-1944", in *Mémoires et documents de la Société savoissienne d'histoire et d'archéologie*, t. CXI, Chambéry, 2009, pp. 108-109.
- (71) Il est aujourd'hui conservé dans la salle des armes du château de Montrotier. Les faïences et verreries ont, sans doute, trouvé place dans la salle des céramiques et dentelles.
- (72) En 1853, Franz-Xaver Winterhalter (1805-1873) réalise les deux premiers portraits officiels de l'empereur Napoléon III et de la jeune impératrice Eugénie. Ces deux tableaux, présentés au Salon de 1855, plaisent au couple impérial, malgré l'avis contraire de leurs conseillers et permettent à l'artiste d'être nommé peintre officiel de la cour. Ces portraits sont installés au Palais des Tuileries à Paris, d'où ils disparaissent lors du saccage durant la Commune de Paris en 1871. De nombreuses copies de ces portraits, telles celles conservées dans le grand escalier de Montrotier (n° 1872), sont commandées à des artistes pour orner les bâtiments officiels.
- (73) Voir le compte rendu de la séance du 13 avril 1983 (présentation de sept tableaux par P. Michel), in *Revue savoissienne*, 123^e année, Annecy, 1983, pp. 4-5.

- (74) “Les peintres du XIX^e siècle, tels qu’Alexandre Cabanel, Évariste Luminais ou Adolphe Monticelli dont Montrottier possède des œuvres, sont maintenant au Musée d’Orsay” : COURTIAL, M.-C. *op. cit.*, p. 36.
- (75) COPPIER, J. “Léon Marès (1854-1916) : éclairages sur une personnalité...”, *op. cit.*, pp. 185-189.
- (76) Édouard Marsal (Montpellier, 1845 ; -, 1929) : élève de Cabanel, il devient professeur à l’école des Beaux-Arts de sa ville natale. Peintre d’histoire et de genre, il expose au salon de 1868 à 1888 avant d’entamer parallèlement une carrière d’illustrateur. Plusieurs de ses œuvres sont conservées au musée Fabre.
La médiathèque de Montpellier conserve dans son fonds d’estampes sous la cote L 0440 (1) un dessin sépia représentant l’usine de La Paille, probablement celui ayant appartenu à Charles Anduze de Saint-Paul (20,5 x 29 cm).
- (77) Alfred Bruyas (15 août 1821 - 1^{er} janvier 1877) : fils d’un riche banquier de Montpellier, ce collectionneur fut entre autres un des mécènes d’Eugène Delacroix et de Gustave Courbet. Après avoir tenté des études artistiques et reconnaissant les limites de son talent, il se focalise alors sur la promotion et la collection d’œuvres d’artistes alors contemporains. Sa collection est principalement constituée d’œuvres de G. Courbet, qui le représente dans son tableau *La Rencontre dit Bonjour monsieur Courbet*. Il fait don de sa collection au musée Fabre de Montpellier.
- (78) Né à Montpellier le 15 mars 1826, fils de Jean-Joseph-Xavier-Séraphin-Désiré baron d’Albenas, chef de bataillon au 3^e régiment d’infanterie légère, chevalier de l’ordre de la légion d’honneur et de l’ordre de saint Ferdinand d’Espagne, et de Marie-Jeanne-Françoise-Léa Renouvier : Arch. dép. Hérault, 3 E 177/86, f. 67 v., n° 249.
- (79) Il vend en 1902 *La Résurrection de Lazare, avec un couple de donateurs et leur fillette en prière*, par Gérard de Saint-Jean, vers 1480-1484, département des peintures : RF 1285 ; la même année, il donne une nacre représentant Albrecht Dürer le père, [XVII^e siècle], département des objets d’art : OA 5709.
- (80) Né à Montpellier le 4 septembre 1827, fils de Jean-Joseph-Xavier-Séraphin-Désiré baron d’Albenas et de Marie-Jeanne-Françoise-Léa Renouvier : Arch. dép. Hérault, 3 E 177/87, f. 255, n° 889.
- (81) On trouve par exemple une huile sur bois, *Paysage à Montmorency*, peinte vers 1859 et donnée par le peintre Camille Pissarro à ce collectionneur qui en fait don en 1914 à son petit-neveu Raymond d’Albenas. Ce dernier la donne en 1943 à l’État sous réserve d’usufruit. Elle est aujourd’hui conservée au Musée d’Orsay, RF 1943 8.
- (82) DEMEULENAERE-DOUYÈRE, C. (sous dir.). *Exotiques expositions : les expositions universelles et les cultures extra-européennes en France (1855-1937)*. Paris, 2010, 216 p. Contrairement à ce que laisse entendre l’auteur de *Léon Marès 1854-1916, op. cit.* (p. 59), aucune source ne permet d’indiquer que L. Marès “peut [...] rentrer en contact avec les organisateurs et les exposants [de ces expositions]”.
- (83) “On ignore s’il s’agit d’objets achetés en Égypte ou dans tout autre pays ; il est possible qu’ils aient été acquis en France, chez un antiquaire” : RATIÉ, S. “Trois “oushebtis” provenant des collections du château de Montrottier”, in *Revue savoisiennne*, 125^e année, Annecy, 1985, pp. 15-19.
- (84) Inventaire du château dressé par maître Cattin en septembre-octobre 1916 : voir *infra*.
- (85) Arch. dép. Hérault, 3 E 177/481, acte n° 137, f° 69 v.
- (86) Le fondeur reçut plus de 250 quintaux de matière, dont la statue qui fournit 180 quintaux de bronze pur, propre à la fonte. Voir THOMAS, J.-P., “Mémoires sur la statue de Louis XIV et sur la place du Peyrou”, in *Mémoires historiques sur Montpellier et le départ-*

tement de l'Hérault, Paris, 1827, pp. 349-454. Voir aussi les travaux de COSTE, L. et notamment "Les transformations de Montpellier depuis la fin du XVII^e siècle jusqu'à nos jours", in *Bulletin de la Société languedocienne de Géographie*, 14^e année, tome 14. Montpellier, 1891, pp. 351-616 (en particulier pp. 390-391). Voir enfin la synthèse de BARRAL, P. "Statues royales à Montpellier", in *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, n° 37. Montpellier, 2007, pp. 21-29.

- (87) Le recensement de population de 1911 nous apprend qu'il est né à Montpellier en 1869, marié et sans profession : Arch. dép. Hérault, 6 M 551. "Propriétaire, résidant au 45 Saint-Jaume à Montpellier, il épouse le 3 mai 1903 devant le notaire Privat Anne-Marie-Jeanne Burel" : BERTRAND, F. *Dictionnaire de biographie héraultaise*, t. 1, A-G. Montpellier, 2006, p. 280.
- (88) Sorte de perdrix.
- (89) "Compte rendu de la séance du 10 juillet 1910", in *Revue savoisienne*. Annecy, 1910, 51^e année, p. 153.
- (90) "La visite du Château de Montrottier", in *Revue savoisienne*. Annecy, 1918, 59^e année, pp. 107-109. On en trouve aussi l'écho dans la presse : "L'Académie florimontane à Montrottier", *Les Alpes*, 27 juin 1918.
- (91) Hyppolite-Philippe-Hyacinthe-Pierre-Paul Poggioli (Bastia, 28 juin 1859 ; Palavas-les-Flots, 22 juillet 1929) : fils de Jean-Auguste Poggioli et de Rosalie Ceconi. Franc-maçon du Grand Orient de France, inscrit à la loge de Montpellier "Égalité-Travail". La notice qui lui est consacrée dans le *Dictionnaire de biographie héraultaise* (p. 1531) précise qu'il avait épousé une demoiselle Mistral.
- (92) ANDRÉANI, R. *La Presse quotidienne de Montpellier, des origines à 1944*, thèse d'État, université Toulouse Le Mirail, 1989, non publiée, consultable aux Arch. dép. de l'Hérault. Il semble particulièrement judicieux de souligner ici que *Le Petit Méridional* est un journal quotidien héraultais d'obédience radicale et radicale socialiste qui paraît entre 1876 et 1944. Ce journal semble avoir été assez proche du milieu maçonnique comme le prouve l'appartenance à la maçonnerie de plusieurs membres de son personnel ainsi que le soutien au général André durant "L'Affaire des Fiches", opération de fichage politique et religieux dans l'armée française au début du XX^e siècle. Elle fut réalisée par des loges maçonniques à l'initiative du général André, ministre de la Guerre.
- (93) COPPIER, J. "Le domaine de Montrottier ...", *op. cit.*, pp. 97-130.
- (94) "La visite du château de Montrottier", in *Revue savoisienne*, Annecy, 1918, 59^e année, pp. 108.



Figure 1. Plat en faïence de Montpellier. Vue de cette ville (d'après la lithographie de Camaret, éditée par Donadieu), datée : Montpellier ff 1830 (Académie florimontane).



Figure 2. Léonet. Portrait probable de Léon Marès, par Laurens, janvier 1858 (Académie florimontane, n° inv. 1929).

AU TEMPLE DE LA DOUCEUR

L. Meuton

CONFISERIE
Rue de la Loge 19. MONTPELLIER
TÉLÉPHONE. TÉLÉGRAMME: MEUTON-MONTPELLIER

Dét.

Montpellier le 3 mars 1909

la marchandise ci-après payables dans Montpellier le 3 mars 1909

Dates	Part	Montpellier	Tr.	Pr.
27/11	1 bouteille big pain	10	2	9 25
28/11	1 - - - - -	10	2	4 00
29/11	1 - - - - -	10	2	4 00
30/11	1 - - - - -	10	2	4 00
1/12	1 - - - - -	10	2	4 00
2/12	1 - - - - -	10	2	4 00
3/12	1 - - - - -	10	2	4 00
4/12	1 - - - - -	10	2	4 00
5/12	1 - - - - -	10	2	4 00
6/12	1 - - - - -	10	2	4 00
7/12	1 - - - - -	10	2	4 00
8/12	1 - - - - -	10	2	4 00
9/12	1 - - - - -	10	2	4 00
10/12	1 - - - - -	10	2	4 00
11/12	1 - - - - -	10	2	4 00
12/12	1 - - - - -	10	2	4 00
13/12	1 - - - - -	10	2	4 00
14/12	1 - - - - -	10	2	4 00
15/12	1 - - - - -	10	2	4 00
16/12	1 - - - - -	10	2	4 00
17/12	1 - - - - -	10	2	4 00
18/12	1 - - - - -	10	2	4 00
19/12	1 - - - - -	10	2	4 00
20/12	1 - - - - -	10	2	4 00
21/12	1 - - - - -	10	2	4 00
22/12	1 - - - - -	10	2	4 00
23/12	1 - - - - -	10	2	4 00
24/12	1 - - - - -	10	2	4 00
25/12	1 - - - - -	10	2	4 00
26/12	1 - - - - -	10	2	4 00
27/12	1 - - - - -	10	2	4 00
28/12	1 - - - - -	10	2	4 00
29/12	1 - - - - -	10	2	4 00
30/12	1 - - - - -	10	2	4 00
31/12	1 - - - - -	10	2	4 00
TOTAL			22 62	19 14

Figure 3. En-tête de facture de la confiserie montpelliéraine Au temple de la douceur, 3 mars 1909.

GRAND THÉÂTRE DE MONTPELLIER
Direction : J. GODEFROY (2^e Année)

ABONNEMENT A L'ANNÉE N° 51

1^{er} Paiement, M. *Marès*

L'abonnement est payable mensuellement et d'avance.

Famille <i>Quirke</i> <i>no 85</i>	35	..
Tambre.....		10
TOTAL.....	35	10

L'abonnement aura une durée de cinq mois, aux clauses et conditions du cahier des charges 1910-11. Il est personnel et ne peut être cédé sous aucun prétexte.

Montpellier, le 12 Octobre 1910

CRÉDIT MUNICIPAL
DE MONTPELLIER
DIRECTION
J. GODEFROY

10

Figure 4. Abonnement de Léon Marès pour le Grand théâtre de Montpellier, 1910.



Figure 5. Menu de La Falabrego, 12 février 1911.



Figure 6. Char de La Falabrego, avec en bas à droite les armes de Montpellier, 1910 (Arch. mun. Annecy, fonds R. Langlet).



Figure 7. Dessin préparatoire pour le portrait de Louise Marès, par A. Cabanel (Académie florimontane n° inv. 1927).



Figure 9. La tombe de Léon Marès dans le parc du château de Montrottier.



Figure 8. Léon Marès et l'autruche dans le parc du château de Montrottier.